

LUNDI 21 MAI 08 h 45



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL



TRIPLETES SIMPLE UFOLEP



TRIPLETES DOUBLE APPARTENANCE



DOUBLETES FEMININES



❖ PROGRAMME DE LA JOURNEE ❖

07 H 45 – Accueil des équipes Etang de la Lande

Au stand accueil, vous pourrez:

- déposer vos licences UFOLEP 2017/2018
- recevoir vos numéros d'équipe et consulter le tirage des parties et les numéros des terrains
- récupérer pour chaque club, les enveloppes contenant les réservations repas
- recevoir ou demander des informations sur l'organisation de la journée
- acheter les tickets boissons et casse-croûte

09 H 00 – Début du championnat au coup de sifflet



09 H 15
Pénalités



12 H 00 – Arrêt des parties au coup de sifflet

DEJEUNER RESTAURANT MASSY 17 Avenue du Général Charles de Gaulle

14 H 00 – Reprise des parties qualificatives au coup de sifflet



14 H 15
Pénalités



14 H 30 – Inscriptions pour le concours parallèle en doublette (Principal + 1 complémentaire). Début du concours 15 h 00



19 h 00
REMISE DES RECOMPENSES



CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

TRIPLETTE SIMPLE UFOLEP
TRIPLETTE DOUBLE APPARTENANCE
DOUBLETTES FEMININES

NEXON

- REGLEMENT -

Article 1	Cette épreuve est qualificative pour le Championnat de France qui se déroulera à Gerzat (63) les 30 juin et 01 juillet 2018. le nombre de qualifiés, par catégorie et en fonction du nombre d'inscrit sera défini par la CTS le jour du tirage au sort.
Article 2	Tout joueur devra posséder sa licence UFOLEP 2017/2018 signée avec photo qui sera déposée au secrétariat avec celle de ses partenaires.
Article 3	La participation des joueurs devra avoir été validée par la Commission Sportive UFOLEP 87, tout particulièrement sur le nombre de concours et de club afférents à leur catégorie.
Article 4	Le tirage au sort des poules pour les championnats aura lieu le vendredi 18 mai 2018 à 16 h 30 au siège de l'UFOLEP par les membres de la Commission Technique et Sportive Départementale de Pétanque UFOLEP 87 en présence d'un représentant du club organisateur. Le tirage est ouvert à tous les dirigeants de Club et personnes inscrites pour ce championnat.
Article 5	Un jury de 3 personnes sera désigné par le club organisateur avant le début du championnat
Article 6	Tous les tirages au sort seront faits par informatique. Les qualifications se feront en poules de 4 ou de 3. Les parties se joueront en 11 points. Il y aura 2 équipes qualifiées par poule. La deuxième partie se jouera entre les gagnants et perdants de la même poule La troisième partie (barrage) se jouera entre les deux équipes qui auront une victoire et une défaite, même si les deux équipes se sont déjà rencontrées dans la poule. L'équipe qui aura 2 défaites sera éliminée. Les gagnants devront obligatoirement venir à la table de marque. Ces équipes se rencontreront en parties de 13 points en élimination directe. Les pénalités de retard seront appliquées 15 minutes après le coup de sifflet lançant le début des parties. L'absence d'adversaires sera à signaler à la table de marque. Toutes les Finales se dérouleront en 15 points sauf décision contraire du jury (météo !)
Article 8	L'arrêt des parties se fera impérativement à 12 h 00 . Les mènes en cours seront jouées et le score devra être déposé à la table de marque. Les équipes qui n'auront pas terminé leurs parties à 12 h 00 devront absolument reprendre à 14 h 00 après être passé à la table de marque.
Article 9	Tous les joueuses et joueurs devront avoir une tenue correcte. Après les sorties de poule, les joueurs ou joueuses de la même équipe devront avoir une tenue homogène pour le haut du corps.
Article 10	IL EST INTERDIT DE FUMER (Cigarettes électroniques comprises) ET DE TELEPHONER SUR LES TERRAINS DE JEUX. LES TELEPHONES PORTABLES DEVRONT MIS EN VEILLE
Article 11	Un concours parallèle : <u>Principal + Complémentaire en doublette</u> sera organisé à partir de 15 h 00.



INSCRIPTION POUR LE LUNDI 14 MAI DERNIER DELAI

Uniquement par fichier Excel¹

A RENVOYER A
petanqueufolep87@gmail.com

Engagement gratuit

Fichier d'engagements téléchargeable en cliquant sur l'image



UFOLEP 87
22 Rue du Lieutenant Meynieux
87000 LIMOGES

Tél.05.55.03.36.10

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

¹ Fichier Excel en pièce jointe à retourner par mail à petanqueufolep87@gmail.com

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

**TRIPLETTE SIMPLE UFOLEP
TRIPLETTE DOUBLE APPARTENANCE
DOUBLETTES FEMININES**

NEXON

Restaurant Chez MASSY 17 Avenue du Général Charles de Gaulle 87800 Nexon

Les tickets repas seront dans la pochette qui vous sera remise à l'accueil

MENU 15 €

Aucun repas commandé ne pourra être remboursé

BUFFET D'ENTREES



SAUTE DE VOLAILLE



PATES



FROMAGES



TARTE AUX POMMES



Vin compris

Café compris*

*** Servi au camping de la Lande**





- RESERVATION DES REPAS DU DIMANCHE 21 MAI -

Fiche à retourner complétée avec les chèques à l'ordre de:

Amicale Pétanque Nexon

Pour le : Lundi 14 mai DERNIER DELAI

**A M Jean Christophe CARPE
24 Route de Veyrinas
87800 NEXON**

✂.....

CLUB:

Nombre de repas: X 15 € TOTAL = €

Chèque à l'ordre de Amicale Pétanque Nexon

INFOS PRATIQUES COMMISSION PETANQUE 87	
CONTACT ORGANISATEUR	CONTACT ENGAGEMENT EQUIPE
M Jean Christophe CARPE... Tél. 06.75.21.71.62 E-mail jean-christophe.carpe@orange.fr	Commission Technique et Sportive petanqueufolep87@gmail.com